

Le 11 mai 2018

Maître Marie-Josée Barry-Gosselin  
Procureure en chef adjointe  
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones  
et certains services publics  
600, avenue Centrale  
Val d'Or (Québec) J9P 1P8

Maître,

La présente fait suite à la demande DSP-0165-B dans laquelle vous souhaitiez savoir si la seule mesure mise en œuvre à la suite des recommandations du coroner en lien avec le décès de monsieur Paul-Joseph Pinette, fut la production d'un aide-mémoire non-exhaustif sur le triage et d'une brève formation du personnel de gestion à ce sujet.

Après vérification, nous n'avons aucun autre document à transmettre à la Commission en lien avec ce dossier.

Cependant, nous portons votre attention que la correspondance datée du 13 mai 2008 du sous-ministre de la Sécurité publique de l'époque, M. Paul Girard, mentionne également les travaux liés à la modernisation des soins de santé et de services sociaux dans les établissements de détention visant une prise en charge de ces services par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Dans les faits, ces travaux ont mené, le 1<sup>er</sup> avril 2016, à la prise en charge des services de soin de santé à l'Établissement de détention de Baie-Comeau par le Centre intégré de santé et des services sociaux de la Côte-Nord. Les efforts du ministère ont été consacrés en priorité à ces importants travaux.

Finalement, en ce qui a trait à la formation du personnel de l'Établissement de détention de Baie-Comeau sur l'utilisation du défibrillateur, nous n'avons pu retrouver de document attestant que le personnel de cet établissement a été formé en 2008.

...2

Toutefois, il convient de préciser que depuis octobre 2013, la formation de secourisme en milieu de travail est donnée à tous les nouveaux agents des services correctionnels (ASC) dans le cadre du Programme formation initiale à la fonction d'ASC à l'École nationale de police du Québec. L'utilisation du défibrillateur est incluse dans cette formation et chaque établissement de détention est doté minimalement d'un défibrillateur.

Espérant ces précisions conformes, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute interrogation.

Veillez agréer, Maître, mes cordiales salutations.

La directrice générale,

  
Katia Petit